



## 5<sup>ème</sup> ÉDITION

### Dossier de Candidature

# Trophées de l'Accessibilité<sup>®</sup> 2015

Sous le Haut Patronage de  
Monsieur François HOLLANDE  
Président de la République

Les Trophées de l'Accessibilité<sup>®</sup> récompensent des démarches, des initiatives et des réalisations exemplaires qui s'inscrivent dans la durée. Pour être éligibles, les candidatures doivent prendre en compte le caractère universel de l'accessibilité et apporter une vraie réponse aux besoins de tous. L'objectif est de faire découvrir des attitudes, des bonnes pratiques et des réalisations exemplaires au niveau national, provenant de multiples acteurs, mettant en valeur la chaîne des compétences de l'accessibilité universelle et apportant ainsi une vraie réponse aux besoins de tous.

En valorisant et en faisant connaître les initiatives prises dans notre société pour un accès de tous à tout, les Trophées de l'Accessibilité<sup>®</sup> contribuent concrètement à améliorer l'autonomie et l'accessibilité universelle dans la vie citoyenne. Les Trophées de l'accessibilité<sup>®</sup> sont organisés par l'association Accès Pour Tous, depuis leur création en 2010, en partenariat avec de nombreuses associations.

**Le Comité de Pilotage et Scientifique des Trophées de l'Accessibilité 2014 est présidé par Madame Catherine BACHELIER, Déléguée ministérielle à l'accessibilité de 1999 à 2008.**

**Attention : Seront pris en considération, les candidatures prenant en compte tous les types de handicap dans leur action à savoir (auditif, cognitif, moteur et visuel).**

En déposant votre dossier dans les catégories suivantes, vous candidatez pour Les Trophées de l'Accessibilité<sup>®</sup> des Régions. Les Lauréats des Trophées de l'Accessibilité<sup>®</sup> des Régions seront dévoilés le 11 Février 2015, lors d'une Conférence de presse en région. Les Lauréats régionaux seront nommés aux Trophées Nationaux de l'Accessibilité 2015 et concourront pour le trophée national dans leur catégorie.

**Les Trophées de l'Accessibilité<sup>®</sup> seront décernés en 2015 à Paris à l'issue des sélections régionales pour les catégories suivantes :**

- TOURISME & HANDICAP.
- TOURISME & HANDICAP - petite structure touristique.
- ACCESSIBILITÉ DU CADRE VIE – Cadre bâti, voirie, transports.
- ACCESSIBILITÉ DIVERSITÉ & VIVRE ENSEMBLE – Travail, loisirs, sport, culture.

**Des sélections nationales pour les catégories suivantes:**

- CONSEIL D'ENFANTS ET DE JEUNES
- PRODUIT ACCESSIBLE A TOUS - Produit, Produit digital, Produit objets connectés.



Organisation et contact : [trophees.accessibilite@gmail.com](mailto:trophees.accessibilite@gmail.com)

[www.accespourtous.org](http://www.accespourtous.org)

[www.trophees-accessibilite.fr](http://www.trophees-accessibilite.fr)

Association Accès pour Tous - 68 rue du Mont-Cenis, 75018 Paris – France



**5<sup>ème</sup> ÉDITION**

## **Les Trophées de l'Accessibilité<sup>®</sup> 2015**

### **O TROPHÉE CONSEIL D'ENFANTS ET DE JEUNES - Sélection nationale.**

**En partenariat avec l'ANACEJ – Association National des Conseils d'enfants et de Jeunes.**

Le Trophée de l'Accessibilité Conseil d'Enfants et de Jeunes récompense une action des jeunes conseillers de tout le territoire français concernant l'autonomie, le handicap, l'accessibilité pour tous. Il encourage les actions menées par les jeunes dans ce domaine. Votre Conseil à pris l'initiative et réalisée une action exemplaire qui contribuent à changer le regard et les comportements vis-à-vis du handicap. Faites le savoir en participant aux Trophées de l'Accessibilité<sup>®</sup> 2015.

**Dossier de Candidature disponible sur le site Web de l'Anacej : [www.anacej.asso.fr](http://www.anacej.asso.fr)**



### **O TROPHÉES TOURISME & HANDICAP - Sélection régionale.**

**En partenariat avec l'association Tourisme et Handicaps.**

**2 Trophées sont décernés dans cette catégorie, dont 1 Trophée récompensant l'action réalisée par une petite structure touristique. Pour concourir dans ces 2 Catégories, vous devez être labellisé Tourisme et Handicap pour les 4 types de handicaps.**

Le Trophée de l'Accessibilité Tourisme & Handicap, en partenariat avec l'association Tourisme & Handicaps récompense les efforts des professionnels du tourisme en matière d'accessibilité pour tous et d'accueil des clientèles spécifiques. Vous favorisez l'émergence de produits et de services touristiques réellement ouverts à tous, et vous garantissez à tous les touristes en situation de handicap un accès à l'information leur permettant un maximum d'autonomie.

Office de tourisme, syndicat d'initiative, CDT, CRT, Musée, hôtel, restaurant, village de vacances, gîte, camping, site touristique, parc à thèmes, base de loisirs,... sont concernés par ces 2 trophées.



### **O TROPHÉE ACCESSIBILITÉ DU CADRE DE VIE, cadre bâti, voirie et espace public, transports - Sélection régionale.**

Cette catégorie concerne l'accessibilité universelle mais aussi la prise en compte de la chaîne de déplacement pour des réalisations exemplaires qui vont au delà des obligations de la loi du 11 février 2005. Il peut s'agir de bâtiment public ou privé, ERP, hôpital, école, université, commerce, salle de spectacle, Communes, villes, voirie, espace public, transport...

### **O TROPHÉE ACCESSIBILITÉ DIVERSITÉ & VIVRE ENSEMBLE - Sélection Régionale.**

Votre action doit permettre une parfaite intégration de tous dans la vie citoyenne et quotidienne qu'il s'agisse de travail, d'emploi, de loisirs, de sport ou de culture.

### **O TROPHÉE PRODUIT ACCESSIBLE A TOUS - Produit, Produit digital, Produit objets connectés Sélection nationale.**

Ce qui est concerné par ce trophée est le confort d'usage et l'accessibilité universelle. L'innovation pour l'autonomie est au rendez-vous qu'il s'agisse d'un produit de la vie courante, d'un produit digital ou d'objets connectés. Vous avez une réalisation pertinente en la matière, vous avez développé et vous commercialisez un produit conçu pour tous, faites le savoir.

**Avec le soutien :**

